



Vol a l'etalage dans un magasin en Allemagne

Par Visiteur

Bonjour

je suis alle dans un magasin en allemagne et j'ai pris un paquet de cigarettes que j'ai mis dans ma poche....
le vigile m'a arrete et fait venir avec lui... j'ai signe un papier ou il y'avait indique une amende de 100 euros...
n'ayant pas mes papiers ni d'argent sur moi il a alerte la police qui est venue et m'a emmene au poste ...ceux ci ont ete
jusqu'a ma voiture stationnee en france ou il y avait mes papiers et de l'argent dans mon portefeuille...j'ai regle une
amende de 20 euros..

j'aimerais savoir quelles seront les consequences de mon acte ... cela va t il etre inscrit sur mon casier judiciaire? vais je
avoir une convocation?

je suis fonctionnaire ..je suis en depression en ce moment...pouvez vous me renseigner sur cet acte ? merci

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

j'aimerais savoir quelles seront les consequences de mon acte ... cela va t il etre inscrit sur mon casier judiciaire? vais je
avoir une convocation?

je suis fonctionnaire ..je suis en depression en ce moment...pouvez vous me renseigner sur cet acte ?

Très honnêtement je ne pense pas qu'il y ait des suites à votre affaire.

Tout d'abord vous avez eu à faire à un vigile et non à la police.

Ensuite vous avez réglé le montant de l'amende.

Enfin je doute que les autorités allemandes vous poursuivent pour un délit aussi mineur.

Rien ne va être inscrit sur votre casier judiciaire car seules le sont les condamnations.

Bien cordialement

Par Visiteur

Si justement la police est venue suite a l'appel du vigile et j'ai ete conduit au poste de police..j'ai paye l'amende de 20
euros aux policiers mais pas les 100 euros qu'il ya vait marque sur la fiche que m'a donne le vigile a lire....je me
contente donc de l'amende de 20 euros que j'ai payee et rien de plus?? il n'y aura pas de suite en l'etat des choses?

Par Visiteur

Monsieur,

je me contente donc de l'amende de 20 euros que j'ai payee et rien de plus?? il n'y aura pas de suite en l'etat des
choses?

Que vous ont dit les policiers?

Je ne suis pas spécialiste du droit allemand mais je ne pense pas que les autorités allemandes vont donner suite à une
affaire portant sur un vol de paquet de cigarettes.

Cordialement

Par Visiteur

Ils m'ont dit de payer 20 euros e t que c'etait bon...voilà!
mais le magasin ne peut rien faire? ils vont laisser tomber vous pensez?

Par Visiteur

Cher Monsieur,

Que voulez vous que le magasin fasse?

Pour un paquet de cigarette (en plus je suppose que le vigile vous a demandé de le rendre) je pense vraiment qu'ils vont laisser tomber l'affaire.

Ils n'ont aucune raison de donner suite à l'affaire.

Votre délit est mineur.

Cordialement